



p. 4-5 FINANCES LOCALES :

Un budget 2023 plus contraint que les précédents

p. 14 CULTURE :

**Jumelage : plus de 20 ans d'amitié
entre Chatte et Brettheim**

FINANCES LOCALES 4-5

Un budget 2023 plus contraint que les précédents

TRAVAUX 6

Réaménagement du bâtiment de la mairie « Espace Turgeman »
Autres chantiers sur la commune

MAIRIE 7-8

Nouvel adressage communal : les informations déjà consultables !
Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023
Opération Tranquillité Vacances
Sécurité routière : des actions pour lutter contre la vitesse

INTERCOMMUNALITE 9

Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère : une assemblée « consul'active »
Un premier rendez-vous réussi

PROTECTION CIVILE 10

La caserne de Chatte, les Jeunes Sapeurs-Pompiers
Un nouveau président à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

JEUNESSE 11-12

Collège Olympe de Gougues : des voyages et des découvertes au programme
MFR de Chatte : la mobilité au cœur des formations
Le projet jeunes

CULTURE 13-14

Les actus de la médiathèque
Début des inscriptions à l'école municipale de musique
Les 20 ans du jumelage

ASSOCIATIONS 15

Les nouveaux présidents : Amicale des Anciens d'Arnould et Legrand Isère et l'AFR

ÉCONOMIE 15

Les nouvelles entreprises : L'atelier de Charlene et Sara Silvain (orthopédaque et accompagnement scolaire)

SOLIDARITE 16

Soutien à l'Ukraine... et aux sinistrés de Turquie et de Syrie
CCAS : zoom sur la téléalarme

HISTOIRE 17

Qui se souvient ?

FESTIVITES 18-19

La Chouette Comédie, le salon gourmand des saveurs, le concert « Chamanes », le 10e anniversaire de l'association franco-polonaise, le spectacle « Hors Classe », la chasse aux œufs de Pâques

AGENDA 20

PHARMACIE

FRAISSE Muriel
518 Grande Rue
Tél : 04.76.38.47.50

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

LOPEZ Patricia
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.46.51

INFIRMIERS

Centre de soins infirmiers SIRCO

Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 04.76.38.26.35

DUMARCHE Valérie

CLIZEL Armelle
JAUNE Maud
21 route de Saint-Antoine
Tél : 04.76.64.09.59

OSTÉOPATHE

SORLIER Romain
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.65.37.08.23

KINÉSITHÉRAPEUTES

ARNAUD Josselin
ESCOFFIER Laurent
MODENA Julie
PENET Julie
214 pl. du Champ de Mars
Tél : 04.76.38.24.79

ORTHOPHONISTE

BEZIAU Céline
130 allée de la Gloriette
Tél : 06.78.46.56.03

PÉDICURE/PODOLOGUE

HUMBLOT Emmanuele
650 bis ZI La Gloriette
Tél : 04.76.38.64.72

PSYCHOLOGUES

BRASSIN Caroline
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.79.84.65.40

DANIEL Pascale

1745 chemin des Ports
Tél : 06.72.95.79.83

PSYCHO-PRATICIENS

DE CHARENTENAY Brice
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.62.12.62.30
www.psy-saint-marcellin.com

ROGAN Manuel

33 place de la République
Tél : 06.43.90.51.84

HYPNO-THERAPEUTE

RICHARD Kristel
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.60.53.71.12
krconsult@orange.fr

REFLEXOLOGUE

PENARD Valérie
Résidence La Forge
49 place de la Bascule
Tél : 06.50.39.69.30

NATUROPATHE

FÉROT Perrine
33 place de la République
Tél : 06.33.10.52.92

VÉTÉRINAIRE

DECARD Sandra
84 route de St-Antoine
Tél : 06.15.86.66.12

Etat-civil

MARIAGES

> ROGAN Manuel et FÉROT Perrine le 1^{er} avril 2023

DÉCÈS

> GABERT Marcel le 12 janvier 2023 - 94 ans

> BAILLY-MAITRE Lucien le 18 janvier 2023 - 98 ans

> BECQUE Gaston le 13 février 2023 - 94 ans

> VIDOT Marianne veuve BAYARD le 16 février 2023 - 76 ans

> CASSIN Monique veuve GRUNY le 16 février 2023 - 54 ans

> GUILHERMET Eliette veuve DIDIER dit PONTAIS le 1^{er} mars 2023 - 92 ans

> OTTIN Marcelle veuve GENIN-LOMMIER le 1^{er} mars 2023 - 94 ans

> ALBERTIN Paule veuve ROSSET le 10 mars 2023 - 98 ans

> JUVIN Marcelle veuve REVOL le 10 mars 2023 - 93 ans

> ORTIS Anne-Marie épouse FERRIEUX le 31 mars 2023 - 69 ans



édito

Chères Chattoises, chers Chattois,

Le vote du budget est un moment important de la vie de la commune car c'est un acte « fondateur » qui arrête les orientations de l'année pour les services publics et les investissements d'avenir.

En 2023, notre volonté est de poursuivre la politique active d'investissement (acquisitions, travaux...), au service de votre cadre de vie et des équipements communaux. Une maîtrise des dépenses de fonctionnement s'impose, afin de financer les services rendus aux chattois, et les investissements, dans un contexte inflationniste, marqué par l'augmentation des charges dont le coût de l'énergie et des matières premières.

Aussi, en terme de recettes fiscales, le taux communal de la Taxe Foncière resté stable depuis plus de 10 ans doit être revalorisé (de 36,62 % à 40,28% pour la part communale de la Taxe Foncière Bâtie), afin d'amortir la diminution des recettes attribuées aux collectivités par l'Etat et les charges supplémentaires, dont l'accroissement des coûts de l'énergie pour les bâtiments/équipements municipaux, le coût de l'eau et la revalorisation (prévue par la loi et nécessaire) du traitement des agents compte tenu de l'inflation...

Dans ce cadre, avec mes collègues élus, le 27 mars 2023, nous avons décidé collectivement des priorités d'investissements suivantes : équipement des bâtiments en panneaux photovoltaïques et pompes à chaleur pour réaliser des économies et favoriser les énergies renouvelables ; amélioration de l'état des voiries de la commune après la reprise des réseaux ; et travaux de restructuration de la mairie.

Cette réhabilitation fonctionnelle et énergétique (source d'économies) de la mairie, siège des services publics et « maison » de tous les chattois, sera donc le projet phare de 2023. Les travaux qui avancent bien, concernent les aménagements intérieur et extérieur pour mise en conformité de l'accessibilité P.M.R ; la restauration de la toiture et l'isolation, l'aménagement des espaces dont une salle des mariages dédiée donnant sur un square végétalisé...

En parallèle, la Ville maintient son soutien aux politiques culturelles et d'animations, et notamment aux associations et aux bénévoles qui s'y impliquent ; et nous réaffirmons comme toujours, notre soutien « indéfectible » à ces acteurs du lien social et du bien vivre ensemble. Avec l'arrivée des beaux jours, grâce à l'action collective des associations et de la commune, nous aurons le plaisir de partager des beaux moments avec les cérémonies du jumelage dans quelques jours et les festivités de la vogue et du feu d'artifice d'été.

Les subventions et le budget sont aussi l'occasion d'affirmer notre solidarité « à l'international » avec une aide apportée aux pays confrontés à des conflits ou des catastrophes naturelles, comme l'Ukraine et la Turquie.

En effet, si nous souhaitons offrir un cadre de vie agréable aux chattois, nous souhaitons aussi penser fortement aux enjeux environnementaux et de solidarité, dans un monde de plus en plus tumultueux.

Votre Maire, André Roux

horaires d'ouverture

Secrétariat Mairie

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
9 h 00 - 11 h 30 / 13 h 00 - 16 h 00

Mercredi : 9 h 00 - 11 h 30

Samedi : 8 h 30 - 11 h 00

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

Service Urbanisme - CCAS

Services techniques :

Lundi, mardi, jeudi :

9 h 00 - 12 h 00 / 13 h 30 - 16 h 30

Vendredi : 9 h 00 - 12 h 00

Coordonnées :

MAIRIE DE CHATTE

Tél : 04.76.38.45.30

www.commune-chatte.fr

Commune de Chatte-Isère



Une publication de la mairie - 38160 CHATTE

Directeur de la publication : André ROUX - Comité de rédaction : Commission municipale communication

Crédits photos : Mairie de Chatte

ISSN 1634-2488 - Tirage : 1 450 ex. dont 1056 distribués par nos soins

Réalisation & Impression : BALLOUHEY IMPRIMEURS - 38160 SAINT-MARCELLIN - Imprimé sur papier PEFC

Un budget 2023 plus contraint que les précédents

Il n'aura échappé à personne que le contexte général actuel est pour le moins perturbé (crises sanitaires, énergétiques, sociales, guerre en Europe, inflation etc...).

Ces crises n'épargnent personne et affectent tous les budgets : de l'Etat aux collectivités territoriales, des entreprises aux petits commerces, des familles aux personnes seules et, plus gravement encore, celles qui sont en situation de précarité.

Notre commune n'échappe pas à la règle: son budget 2023 est plus contraint mais devrait surmonter les écueils sans obliger les élus à renoncer à leurs projets.

Des recettes qui ne progressent pas vraiment.

Alors que les projets immobiliers se multiplient, que de nouvelles entreprises et commerces s'implantent sur notre commune, les recettes financières ne sont pas à la hauteur de ce développement.



Les recettes communales proviennent de la fiscalité directe (taxes foncières et d'habitation) auxquelles s'ajoutent des dotations et attributions compensatoires versées par l'Etat et par la communauté des communes.

En 8 ans, de 2014 à 2022, le montant de ces recettes n'a augmenté que de 49 666 € ce qui représente une hausse de 1,9%.

Sur la même période, si on considère uniquement les recettes fiscales (taxes foncières et d'habitation) correspondant au montant réel des impôts que les Chattois payent pour leur commune, celui-ci a diminué de 136 026 €, soit une baisse de 8,71%.

Quelques constats pour en comprendre les causes :

- Suppression de la taxe d'habitation, bénéfique pour les familles (et on s'en réjouit), mais manque à gagner pour les communes car incomplètement compensée.
- Baisse puis suppression de la Dotation Générale de Fonctionnement (DGF) versée par l'état aux communes. Pour Chatte 205 634 € en 2014 jusqu'à 0 € en 2020.
- Subventions de plus en plus en restriction.
- Manques à gagner liés à la mutualisation et aux transferts de compétences :
 - Les taxes professionnelles (aujourd'hui Fiscalité Professionnelle Unique FPU) payées par les entreprises sont depuis 2017, versées à l'intercommunalité. Par contre, le reversement compensatoire aux communes est figé. En conséquence les plus-values de recettes consécutives aux nombreuses implantations d'entreprises à Chatte n'ont pas d'incidence sur le montant de la compensation intercommunale.



Des dépenses supplémentaires, et d'autres qui augmentent.

- Facturation de l'eau aux communes :

Jusqu'alors gratuits pour tous les services communaux et bâtiments publics, l'eau et l'assainissement sont désormais facturés à toutes les communes de la SMVIC (Pour Chatte, le coût est estimé à 50 000 € par an).

- Augmentation générale des coûts de l'énergie (carburants, gaz, électricité).
- Augmentation des dépenses de fonctionnement liée à l'inflation impactant les services et les achats de fournitures.
- Augmentation du point d'indice salarial des agents territoriaux :

On s'en félicite, nos employés communaux méritent largement une revalorisation salariale.

Les élus adhèrent à cette mesure mais la commune doit la financer (Plus 3,5% depuis le 1^{er} juillet 2022).

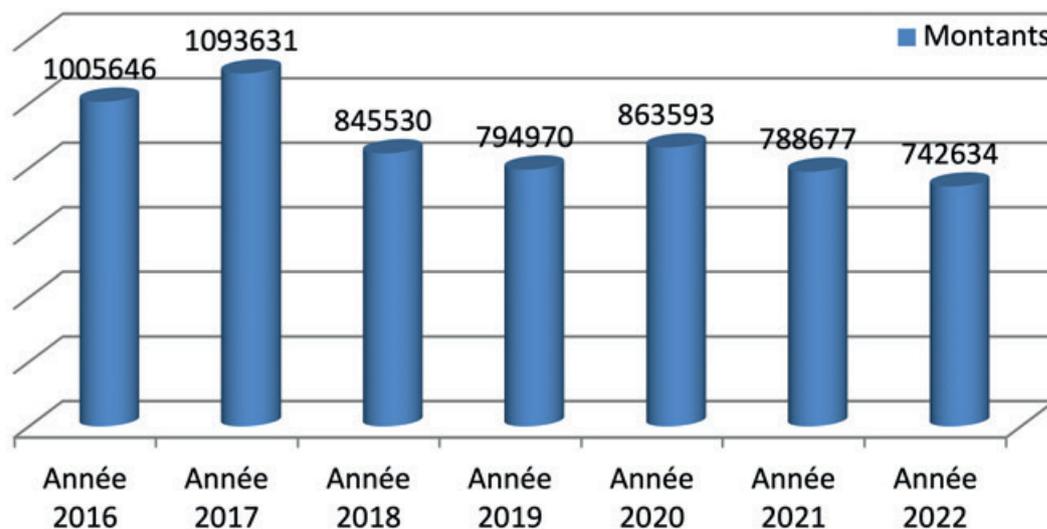


En conséquence, des capacités d'investissements qui diminuent.

Si nos exigences pour maîtriser rigoureusement les dépenses communales restent intactes, nous subissons toutes les contraintes qui pèsent sur le budget.

Le budget de fonctionnement qui intègre les recettes fiscales présente chaque année un excédent reversé à l'investissement. Ce reversement diminue au fil des ans. Le graphique ci-dessous en témoigne.

Evolution de nos capacités d'investissement



Les élus tiennent absolument à préserver ces reversements car ils permettent d'investir pour l'amélioration du cadre de vie des Chattois et par là même de dynamiser l'activité des entreprises.

Quelles réponses pour contenir cet affaiblissement de nos finances ?

Les leviers dont dispose la municipalité ne sont pas nombreux :

Le premier, c'est celui de **l'économie dans la gestion du fonctionnement des services.**

Cette option a toujours été la ligne de conduite des élus. Il faudra faire encore mieux en ciblant toutes les dépenses non prioritaires sachant que certaines sont incontournables (factures d'énergie).

Le second, c'est celui du **taux communal de l'impôt foncier.**

Depuis 2009, compte tenu de la bonne santé financière de notre commune, les élus avaient fait le choix de ne pas augmenter ce taux communal. En 2023, le contexte les y contraint.

Le taux communal de la taxe foncière passera de 36,62% à 40,28%. Ce taux reste en dessous du taux moyen national : environ 45 %.

Il en sera de même pour la taxe sur les propriétés non bâties et pour la taxe d'habitation maintenue uniquement pour les propriétaires de résidences secondaires dans notre commune.

Les locataires, eux, ne seront affectés par aucune de ces variations des taux d'imposition.

Attention ! Si le montant de vos taxes foncières depuis 2008 a régulièrement augmenté, **c'est du seul fait de l'Etat qui révalue chaque année les bases de l'imposition** (valeur locative de votre habitation). Et ce sera encore le cas cette année : + 5,5%.

Les investissements programmés sont maintenus.

L'essentiel de l'investissement 2023 est affecté à la rénovation de la mairie.

Ce projet, inscrit dans le programme électoral de 2020, a été validé avant la crise énergétique de 2022. Son financement a pu être assuré dans un contexte plutôt favorable : bonne santé des finances communales, fin du remboursement de plusieurs crédits, et surtout, un taux d'emprunt très bas et fixe, 0,65% sur 25 ans.



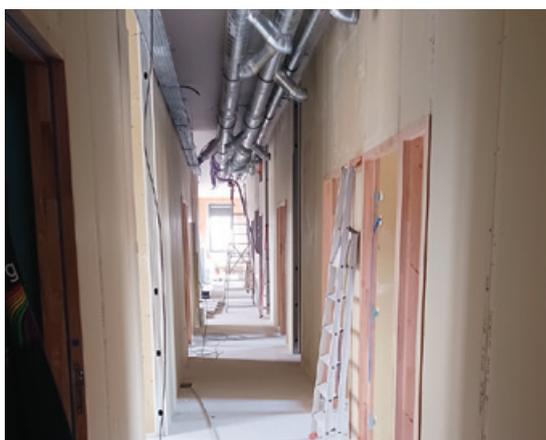
> Réaménagement du bâtiment de la mairie

Les travaux se poursuivent conformément au calendrier prévu et dans le respect des budgets engagés.

Les cloisonnements des espaces du rez-de-chaussée sont terminés. Ceux de l'étage sont en cours. Les nouvelles portes et fenêtres extérieures permettent d'apprécier les dimensions et la luminosité de tous les aménagements intérieurs et en particulier celles des futures salles ; du Conseil, des mariages et de l'accueil des visiteurs.

Les échafaudages qui enveloppent actuellement le bâtiment signifient que le ravalement des façades et la réfection de la toiture sont en cours. Parallèlement, le perron d'entrée et le jardinet de la salle des mariages prennent forme.

Un projet donc qui devrait s'achever à l'échéance programmée à savoir novembre 2023.



> « Espace Turgeman »

Après avoir acquis l'espace de la propriété « Turgeman », la commune a engagé des travaux pour l'aménagement du site : végétation dégagée, terrain aplani et semé en gazon et surtout, création du terrain de pétanque tant attendu par son club.

Un peu de patience cependant puisque les abords des jeux sont encore très terreux. Ces terrains, réservés en priorité aux adhérents du club seront aussi, bien sûr, accessibles à tous selon des horaires organisés.



> Autres chantiers sur la commune

Nous avons tous remarqué depuis quelques temps les importants travaux de terrassement qui suivent nos routes et chemins de campagne : ouvertures de tranchées, dégagement de terres végétales, dépôts puis enfouissement de tuyaux de divers diamètres, constructions nouvelles etc.

Ces travaux concernent l'extension du réseau d'irrigation de l'ASA* du Sud Grésivaudan à toutes les communes environnantes.

Changement climatique et sécheresse obligent le milieu agricole à trouver des solutions d'irrigation privilégiant les prélèvements en eau de surface plutôt qu'en puisant dans les nappes phréatiques.

Des pompages dans l'Isère, raisonnés, organisés et très encadrés apporteront des solutions aux éventuelles sécheresses que prévoient les climatologues.

* Association Syndicale Autorisée



Parallèlement à ces travaux concernant l'irrigation, à signaler également sur notre commune, la mise en place de la fibre optique qui oblige à dérouler des kilomètres de câbles, souterrains et/ou aériens utilisant, autant que possible, les fourreaux et supports existants.



Nouvel adressage communal : les informations déjà consultables !

Les élus ont travaillé pendant plusieurs mois pour repertorier de manière précise l'ensemble des habitations de la commune. Une première campagne d'adressage avait été réalisée en 2013, avec pour objectif d'améliorer l'accès des services de secours, de la Poste, des livraisons...

Mais le déploiement de la fibre a nécessité une nouvelle opération pour environ 500 adresses de la commune. En effet, chaque habitation ou local professionnel doit bénéficier d'une adresse unique.

Ainsi, les lotissements seront à présent desservis avec un numéro spécifique pour chaque maison. De nouvelles impasses sont également nommées pour des portions de voies jusque-là rattachées à une rue adjacente. Des modifications sont apportées pour toutes les adresses avec une lettre ; finies aussi les similitudes et confusions possibles, par exemple entre la ZI la Gloriette, le lotissement la Gloriette et l'allée de la Gloriette, mais aussi avec les communes voisines.

Cet important travail d'adressage est terminé et la commune vient de recevoir les nouveaux panneaux. Les habitants concernés par un changement d'adresse seront prévenus par courrier dans les prochains jours. Les services techniques municipaux se chargeront de la pose des plaques de noms de rues et les riverains seront chargés d'apposer leur nouveau numéro, qu'ils pourront venir récupérer en mairie.



Il est possible de consulter les nouvelles adresses sur le site national et officiel : <https://adresse.data.gouv.fr/> en y mentionnant le nom de la commune et en navigant sur la carte de Chatte.

Nouvelle obligation de déclaration pour les propriétaires d'un bien immobilier en 2023

Depuis le 1^{er} janvier et jusqu'au 30 juin 2023 inclus, tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation (résidence principale, résidence secondaire, local occupé à titre gratuit ou logement vacant), doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers », en se connectant à son espace personnel ou professionnel du site impots.gouv.fr.

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées. Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par local pourra être appliquée. En cas de question ou de difficulté pour effectuer la déclaration, vous pouvez contacter : le numéro d'assistance des usagers particuliers au 0 809 401 401 (numéro non surtaxé) ou le service des impôts, via la messagerie sécurisée.



OTV : Opération Tranquillité Vacances

C'est une opération qui permet à la police municipale et aux gendarmes d'effectuer une surveillance des habitations pendant l'absence des propriétaires.

Pour y adhérer, il suffit de retirer un formulaire à la mairie ou au bureau de la police municipale ou à la brigade de gendarmerie de St-Marcellin ainsi que sur internet : <https://www.interieur.gouv.fr>

Le formulaire est ensuite transmis à la gendarmerie et c'est un service gratuit.

Cette opération est valable pour toute absence de son habitation et pas seulement pour les congés d'été.

Pour tous renseignements, contacter le policier municipal (Tél. 06.31.24.19.33).

Sécurité routière : des actions pour lutter contre la vitesse

Le policier municipal rappelle qu'il est là d'abord pour faire de la prévention, bien qu'il puisse verbaliser le cas échéant.

Les excès de vitesses sont nombreux sur les routes communales et dans l'agglomération. Petits rappels : vous devez rouler à 30km/h dans la grande rue, sur les routes de Saint -Antoine, de Lyon et la rue « pré Jean Gour ». C'est 50km/h que vous ne devez pas dépasser sur l'Avenue du Vercors et la route des Reynauds qui est par ailleurs à sens unique.

Pour prévenir les excès de vitesse, la commune s'est dotée de radars pédagogiques.

Trois sont fixes : sur la rue pré Jean Gour, sur la route de Lyon et sur la route de Saint Antoine dans le quartier de Saint-Just.

Le quatrième radar pédagogique est mobile. Le policier municipal l'installe temporairement de façon aléatoire, sur des sites identifiés par les élus ou lorsque des riverains constatent des excès de vitesse devant leur domicile.

Ces radars invitent les automobilistes à rester vigilants et à réduire leur allure. Ils permettent également d'établir anonymement des comptages (jours, heures, moyennes vitesses maximales).

La gendarmerie peut être alertée sur les sites sensibles (des voiries communales, sur lesquelles la limitation de vitesse n'est pas toujours respectée et le risque d'accident peut être important) ou lorsqu'un véhicule roule trop vite, souvent et aux mêmes endroits.

Notre policier municipal possède un « radar jumelle » qu'il veut également pédagogique. Son objectif n'est pas de piéger les automobilistes, il ne cherche pas à se cacher lorsqu'il utilise ce matériel. Ainsi lorsque les automobilistes l'aperçoivent, ils lèvent machinalement le pied ; par contre il est intransigeant avec les gros excès de vitesse.

Notre policier nous fait remarquer que la commune a réalisé beaucoup d'aménagements pour améliorer la sécurité des piétons (grande rue), des cyclistes (pistes cyclables) et dernièrement un chemin piétonnier à Gervan (ancienne route de la Sône).

Il tient aussi à rappeler qu'il est nécessaire que chaque utilisateur de la voie publique respecte le code de la route (les automobilistes, les utilisateurs de deux roues motorisés, les cyclistes, les utilisateurs de trottinettes, les piétons) afin que la route soit un espace partagé, en sécurité, par l'ensemble des usagers de la voie publique.

Le policier municipal est aussi un IDSR (Intervenant Départemental de Sécurité Routière).

A ce titre, il aimerait organiser dans les écoles une action de prévention routière afin de sensibiliser les jeunes. Le matériel nécessaire est prêté gratuitement par la Préfecture de l'Isère.

La prévention passe aussi par les enfants qui peuvent à leur tour agir sur la conduite des parents.

La prévention routière concerne tout le monde ; elle en appelle au civisme de chacun.



La route des Reynauds est limitée à 50 km/h.



La Grande Rue est une zone limitée à 30km/h.



Un premier Rendez-Vous réussi

Jeudi 23 mars, la salle multisports de Chatte accueillait le forum intercommunal de l'emploi, du recrutement et de la formation : Le Rendez-Vous. Un format concerté avec les entreprises du territoire qui rencontrent des difficultés de recrutement.

Plus qu'une bourse à l'emploi, « Le Rendez-vous » se projette sur le recrutement à moyen-long terme. Faire découvrir, les différentes filières et les métiers du territoire, favoriser les mises en relation pour mieux se connaître étaient au cœur des intentions du forum.

Organisé comme une grande place du village avec ses dix quartiers thématiques (industrie, agriculture, santé et service à la personne, commerce et artisanat, etc.), le forum a réuni 55 entreprises.

Plus de 350 visiteurs (1/3 de scolaires ; 1/3 de personnes orientées par les professionnels de l'accompagnement vers l'emploi ; 1/3 de personnes en activité professionnelle) se sont promenés dans les quartiers à la rencontre des entreprises, pour mieux connaître leurs domaines d'activités et métiers ou pour présenter leur candidature sur une ou plusieurs offres d'emploi. 250 offres d'emplois représentant 75 types de métiers différents étaient à pourvoir pendant la journée auprès des 2/3 des entreprises présentes.



En fin de journée, nombreuses étaient les entreprises satisfaites des rencontres faites, que ce soit avec de futurs collaborateurs ou avec d'autres responsables d'entreprise.

Organisation :

Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, la Maison de l'emploi et de la formation des Pays Voironnais et Sud-Grésivaudan, la Mission locale jeunes Saint-Marcellin Vercors Isère, Pôle emploi, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Isère et l'AISG (Association des Industriels du Sud-Grésivaudan).

Conseil de développement de Saint-Marcellin Vercors Isère : une assemblée « consul'active »

Vous habitez Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté, vous avez de l'intérêt pour le territoire où vous vivez, de la curiosité, une envie de débattre, de participer et de donner votre avis sur les politiques publiques locales, rejoignez-nous !

Au conseil de développement, chacun(e) s'investit à hauteur de ses possibilités :

- dans un groupe de travail dédié à un sujet qui lui tient à cœur,
- dans les commissions intercommunales thématiques avec les élu(e)s pour apporter le regard citoyen à la fabrique des politiques,
- dans les réunions mensuelles du conseil de développement.

Sont abordées les thématiques d'aménagement du territoire, mobilité, agriculture et alimentation, services à la personne, santé, mobilité, enfance-jeunesse, gestion des déchets, énergies renouvelables et d'autres encore.

Le conseil de développement, c'est la démocratie participative à l'échelle de la communauté de communes, dès 16 ans pour tout citoyen(ne) non élu(e).

Une vingtaine de personnes s'investissent pour apporter leur regard sur l'action publique, pourquoi pas vous ?

Contactez-nous : conseil.developpement@smvic.fr ou 06 98 49 21 85.

Plus d'info sur <http://www.saintmarcellin-vercors-isere.fr>

Envie de vous impliquer avec nous pour votre territoire ?

Exprimons NOUS

Rejoignez le conseil de développement

Une assemblée consult'active de citoyens volontaires du territoire de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.

www.saintmarcellin-vercors-isere.fr

La caserne de Chatte

La caserne de Chatte est composée de 25 pompiers volontaires, dont 8 femmes. Les pompiers sont répartis en 3 équipes de 8 personnes, elles assurent les gardes de nuits et les week-ends sur un roulement de 3 semaines. En journée, les équipes sont constituées en fonction des disponibilités de chacun et en fonction de leur poste au sein des pompiers.

Les pompiers chattois sont fortement sollicités tout au long de l'année, à titre d'exemple, en 2022, ils sont sortis en intervention 434 fois. Ils interviennent au-delà de notre commune et en renfort de la caserne de Saint-Marcellin. Ils sont appelés pour des secours à la personne, pour des accidents de la route ou bien encore des feux comme récemment l'incendie à Chatte de la société Défi ou il y a quelques temps le feu de la scierie Rolland à Saint-Hilaire du Rosier.

En mars, la caserne a reçu de la part du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) un Véhicule de Secours Assistance Victime (VSAV) d'occasion récente pour remplacer l'ancien véhicule qui avait beaucoup de kilomètres et qui montrait des signes d'usure. Si vous voulez des renseignements ou vous engagez en tant que sapeur-pompier volontaire, vous pouvez contacter la caserne de Chatte (laurent.berruyer@sdis38.fr).

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers

La caserne de Saint-Marcellin, accueille pour le secteur Sud-Grésivaudan une section Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP). Cette formation est ouverte à tous les jeunes, filles ou garçons de 12 ans à 14 ans. Une sélection est faite comprenant une épreuve sportive et un entretien individuel. C'est un cycle de 4 ans validé par un diplôme Brevet National Jeune Sapeur-Pompier avec une formation PSC1 (Premier Secours Civique 1). La formation a lieu le mercredi après-midi pour le sport et le samedi matin pour les cours et les manœuvres. Quelques temps de formation ont lieu lors de certaines vacances scolaires. L'engagement du jeune est important tant sur le plan des connaissances techniques et pratiques que personnel en allant chercher ses limites. Le volontaire doit pouvoir s'engager sur 4 années en menant de front son parcours scolaire, ses loisirs et cette formation.

Elle permet au jeune de pouvoir partir en intervention et lui allège sa formation pour devenir pompier volontaire et intégrer une équipe. Le prochain recrutement débutera en septembre, il est ouvert aux personnes nées en 2009, 2010 et 2011. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la Caserne de Saint-Marcellin : jsp.saintmarcellin@gmail.com



Les pompiers en manœuvre lors du forum des associations.

Un nouveau président à l'Amicale des Sapeurs-Pompiers

Après 11 années passées à la tête de l'amicale des sapeurs-pompiers, Christian Didier passe la main à Grégory Serrurier.

Grégory Serrurier, ardéchois de cœur a été pompier militaire à Paris (BSPP) pendant 11 ans avant de rejoindre une caserne de la région grenobloise.

Pompier volontaire à la caserne de Chatte depuis 7 ans, il est, en parallèle, pompier professionnel à la caserne de Saint-Marcellin en journée.

Pour l'accompagner dans sa présidence, il est secondé par Christian Didier vice-président ; David Veilleux trésorier ; Romain Reynaud vice-trésorier ; Michel Lazzarelli secrétaire et Elise Didier secrétaire adjointe.

Les activités de l'amicale des sapeurs-pompiers resteront : la matinée boudins, l'arbre de Noël, La Sainte-Barbe et la journée détente familiale.



Grégory Serrurier, le nouveau président de l'amicale est à gauche en haut sur la photo.

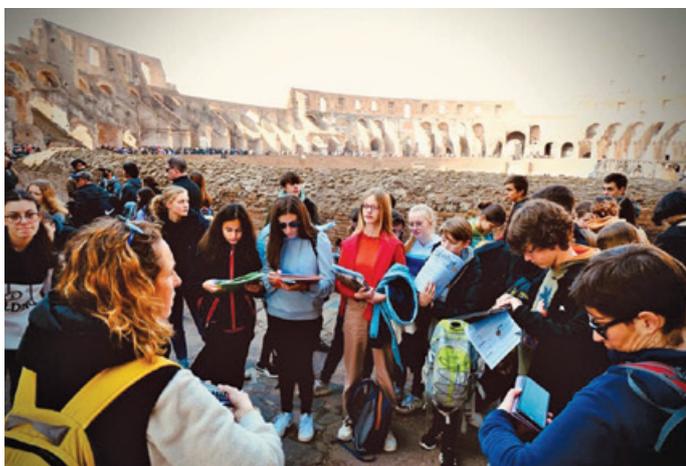
Collège Olympe de Gougues Des voyages et des découvertes au programme !

Plusieurs groupes d'élèves ont eu la chance de participer cette année à un séjour scolaire de plusieurs jours à l'étranger : Italie, Angleterre, grâce à l'implication de plusieurs professeurs du collège Olympe de Gougues.

Benvenuto in Italia !

Les élèves latinistes de 4^{ème} et 3^{ème} ont pu découvrir le patrimoine architectural et littéraire italien et par ailleurs développer leurs compétences culturelles et artistiques.

Désormais, dans l'esprit de tous les élèves : des images concrètes du Colisée, de la fontaine de Trévi, du Panthéon d'Herculanum, de Naples ou de Pompéi...



Welcome in England !



Les élèves des quatre classes de 3^{ème} ont participé à un voyage en Angleterre. Des découvertes incontournables comme l'imposant Château de Windsor, des sites les plus iconiques de la capitale britannique mais aussi la ville universitaire d'Oxford ou la ville balnéaire de Brighton.

En bref, un voyage linguistique et culturel qui s'inscrit dans l'objectif du collège d'aider chaque jeune à devenir autonome et responsable, citoyen du monde, plus riche de connaissances et ouvert aux autres cultures.

MFR de Chatte : la mobilité au cœur des formations

Cette année 2022-2023 a été riche en découverte et en mobilité pour les élèves de la MFR de Chatte : Vassieux en Vercors pour les 4^{èmes}, Cournon et le Sommet de l'Élevage pour les classes de seconde et terminale BAC PRO Agricole CGEA, le salon BATIMAT pour les élèves de CAP BATIMENT et la Normandie avec notamment la visite d'une exploitation conchylicole (huitres) et d'une exploitation de vaches normandes pour les classes de 3^{ème}.



Enfin, dans le cadre du projet européen Erasmus+, les élèves de la classe de première BAC PRO Agricole CGEA sont partis 2 semaines en stage dans des exploitations agricoles allemandes à Brettheim.

Le projet jeunes

Une nouvelle opération conduite par Gérald Poulat, responsable du service jeunesse, en partenariat avec l'AFR, concerne cette année un groupe de 32 jeunes du territoire, âgés de 13 à 15 ans.

Depuis l'automne, ils travaillent sur l'élaboration d'un séjour de 12 jours, au mois de juillet, à Saint-Michel-en-l'Herm en Vendée. Au programme : visite au Puy du Fou, cours de surf, char à voile, visites de l'Île de Ré, de la Rochelle, des Sables d'Olonne... Le groupe sera accompagné d'une équipe de 5 animateurs déjà constituée : Antonin, Jeanne, Léa, Mathilde et Gérald.

L'objectif de ce projet est toujours de favoriser les initiatives et l'autonomie des jeunes et de les familiariser aux valeurs de respect, de cohésion et de travail.

Ils réalisent donc plusieurs actions pour les aider dans leur financement : une tombola, une vente de paella (le

dimanche 14 mai à réserver dès à présent) et des chantiers de nettoyage et petits travaux, pendant les vacances de printemps auprès des communes partenaires (Chatte, St-Antoine l'Abbaye, St-Bonnet de Chavagne, St-Lattier, St-Hilaire du Rosier, Montagne et Chevrières).

Ils ont été alors encadrés par des agents des services techniques, qui se mobilisent chaque année, et une équipe de bénévoles : André Roux, Bernard Claudepierre, Eric Barbier, Michel Ranc, Théo Lazzarelli, Alain Sancy et Patrick Morel, pour les aider dans leurs missions.

Le projet jeunes c'est aussi des rencontres, de la transmission et du partage d'expériences. Ainsi, les adolescents ont rendu hommage à Roland Garcin, décédé il y a quelques semaines, en plantant un arbre en son honneur, lui qui pendant de nombreuses années les a accompagnés pendant ces chantiers jeunes.



Rencontres musicales et culturelles pour des élèves de l'école Léa Blain

Dans le cadre des « Enfrancophones », une démarche d'éducation artistique et culturelle portée par Rue Haute Production, les élèves de la classe de CM1 de Carole Haegel ont pu participer à un projet commun, avec une autre classe, située au Canada, à Pickering, près de Toronto.

Cet échange a eu lieu durant la Semaine de la francophonie, et par l'intermédiaire de deux artistes : Mclean, canadien et Frédéric Durieux du groupe ZUT, français.

Ces deux groupes d'enfants, âgés de 8 à 10 ans, vivant de part et d'autre de l'Atlantique se sont rencontrés en « visio-conférence » par l'intermédiaire de la musique et des artistes. Ils ont échangé à propos de leurs ressemblances et différences, puis ont créé une chanson en commun.

L'amitié des « Enfrancophones » se poursuit ! et d'autres rencontres et ateliers similaires devraient avoir lieu entre la France et le Canada.

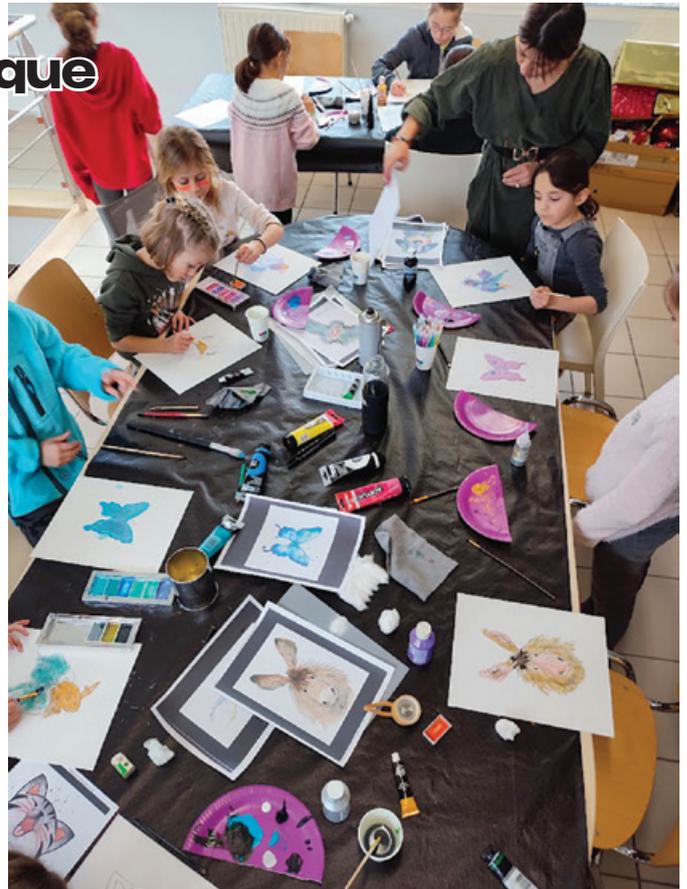


Les actus de la médiathèque

La médiathèque a lancé sa saison culturelle dès le mois de janvier, avec la nuit de la lecture sur le thème de la rencontre, des ateliers d'écriture en février et la journée des enfants pendant les vacances où un atelier en duo parent/enfant était consacré à la détente. Les enfants ont également participé à un atelier de dessin proposé gracieusement par Kahina Adour, chattoise. Le printemps des poètes et une conférence sur les cycles de changement dans notre vie ont été programmés en mars, puis pour les vacances de Pâques, c'était « yoga » et « chocolat ».

En plus des rendez-vous réguliers (club lecture et atelier d'écriture), deux expositions vont se succéder sur les propositions de deux habitants de Chatte ; du 3 au 30 mai, Alain Faure et la section Aquarelle du foyer pour tous de Chatte nous proposent leurs créations, et du 1er juin au 1er juillet ce sont les toiles de Jean-Yves Quentric qui viendront habiller les murs de la médiathèque. En juin et juillet, concert avec l'école de musique, atelier d'éveil musical, chasses au trésor et tournoi de jeux vidéo viendront clore ce premier semestre riche et varié.

Rappel : la carte de bibliothèque est unique et gratuite pour toutes et tous, empruntez, réservez et rendez où vous voulez !



Début des inscriptions à l'école municipale de musique

A partir du 15 mai, les inscriptions et réinscriptions à l'école de musique démarrent auprès de la mairie ou via la plate-forme :

<https://www.imuse-saintmarcellinvercorsisere.fr>

Une hésitation ? En partenariat avec les écoles primaires de Chatte, les élèves vont venir découvrir et essayer des instruments de musique les 15 et 16 juin prochains durant deux matinées.

Enfin, à la rentrée scolaire 2023-2024, un « parcours découverte » sera proposé, permettant aux enfants et adultes intéressés d'essayer et découvrir les instruments enseignés à l'école de musique.





Les 20 ans du jumelage

Les membres du comité de jumelage s'activent depuis plusieurs mois, en collaboration avec la Mairie et d'autres associations chattoises, pour concocter un programme inoubliable du séjour de nos invités mais également de nos hôtes.

Imaginons... Jeudi 18 mai, il est 17h, les bus en provenance de Brettheim sont à l'entrée du village. Encore quelques centaines de mètres et c'est le début des poignées de main franches et sincères, des embrassades et autres accolades. Chacun des occupants retrouve ses amis chattois, 20 ans qu'ils se connaissent tous, c'est le début du 20^e anniversaire du jumelage.

La tradition des familles d'accueil se perpétue et le 1er soir, après un pot d'accueil offert par la Mairie, chacun retrouve le doux foyer pour un grand moment de partage et de retrouvailles.

Le 19 mai sera essentiellement consacré à l'histoire du tram..., exposition à la MDA, randonnée sur la voie, visites guidées (Roybon, château de l'Arthaudière...), pique-nique à Dionay agrémenteront la journée. Quant au soir, la salle Vincendon accueillera les convives pour un apéritif et un repas animé, et les amis de Roncone nous y rejoindront.

La journée du 20 mai reposera sur des sorties organisées

par les familles d'accueil, une autre possibilité étant d'assister aux matchs de foot organisés par l'USC au stade.

Quoiqu'il en soit, à 17h, la cérémonie officielle des 20 ans du jumelage se déroulera à Collenot et commencera par un moment musical avec les chœurs d'hommes réunis.

Cette belle journée se clôturera par un vin d'honneur et un repas dansant à Vincendon.

Le 21 mai connaîtra ces fameux moments d'aux-revoir, toujours très émouvants mais aussi habités par pleins de promesses pour l'avenir.

Dans le programme des 20 ans du jumelage...

Durant la semaine des festivités de l'anniversaire du jumelage avec Brettheim, il est prévu de présenter à toute la population chattoise à nos amis allemands une exposition sur l'ancien tramway, Saint-Marcellin - Lyon, à la MDA et de matérialiser, autant que faire se peut, son parcours sur notre commune. Pour cela, nous avons essayé de retrouver le cheminement des rails ainsi que les arrêts ou stations qui existaient à l'époque.

Une randonnée pédestre autour du village de Dionay devrait permettre de découvrir dans nos coteaux, la voie du tram avec certains ouvrages (ponts tunnels) ayant survécu au « coucou » qu'il fallait quelques fois pousser pour gravir les pentes !

Durée de la randonnée : environ deux bonnes heures.



La célébration des 10 ans du jumelage avait déjà été l'occasion d'un week-end de fête à Chatte.



**EXPOSITION SUR L'ANCIEN TRAMWAY
« SAINT-MARCELLIN - LYON »
à la Maison des Associations (Entrée libre)
DIMANCHE 14 MAI et JEUDI 18 MAI
de 13h30 à 17h00
SAMEDI 20 MAI :
de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00**

Les nouveaux présidents

> Amicale des Anciens d'Arnould et Legrand Isère

L'association qui réunit d'anciens salariés de la société Arnould et Legrand Isère a renouvelé son conseil d'administration le 25 février 2023.

Gérard Micoud prend la présidence aux côtés des vices-présidents Paulette Laude et Joseph Pain (nouveau membre).

Secrétaire : Pierrette Vivier

Secrétaire Adj. : Bernadette Jany

Trésorier : Dominique Dorly (nouveau membre)

Trésorier Adj. : Nicole Terrie

Membres actifs : Jacqueline et Jacques Bazzoli, Abel Bertoni, Gérard Blanc, Mireille Devidal, Gabriel Faure,



Guy Fourreau, Annie Ibanez, Alain Maistrello (nouveau membre), Patrice Martin-Garin (nouveau membre), Daniel Pain (nouveau membre).

De nombreux projets, inscrits au programme de cette année, promettent de beaux moments d'échanges. Si vous êtes d'anciens salariés de cette entreprise et souhaitez partager des moments conviviaux, vous pouvez contacter l'Amicale (boîte aux lettres à la mairie).



Anne Boulet,
présidente de l'AFR

> L'AFR

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 8 mars 2023.

Présidente : Anne Boulet

Vice-président : Sébastien Charmoillaux

Trésorière : Valérie Averland

Vice-trésorière : Béatrice Bazzoli

Secrétaire : Virginie Voinson

Vice-secrétaire : Alexandra Ogando

Membres actifs : Sonia Oulier, Pauline Avon, Julie Delhoumeaud, Aurélie Chapays, Jérôme Kuehn, Maud Gonzales, Wendy Pizot, Justine Louet, Coralie Rebatel, Julie Tran-To-Penet, Mélanie Desliens, Solange Martinez-Mazzili.

L'association continuera les activités d'accueil de loisirs le mercredi et les vacances scolaires pour les 3/6 ans et les 6/12 ans. Des actions ponctuelles seront développées tout au long de l'année, le programme est en cours d'élaboration et sera communiqué par l'association.

économie

Les nouvelles entreprises

> L'ATELIER DE CHARLÈNE



Auto-entrepreneuse, Charlène Cartier a ouvert un salon de prothésiste ongulaire et technicienne de cils depuis début avril à son domicile au 415 Chemin des ports à Chatte. Elle s'est formée aux techniques de vernis semi-permanent ou rallongement des ongles par gel, ce qui permet d'avoir

une manucure parfaite pendant 3 à 4 semaines. En parallèle, elle s'est perfectionnée dans l'extension de cils. Cette méthode étoffe les cils pendant 4 semaines environ. Pour prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter par mail : latelierdecharlene38@gmail.com ou sur Facebook : L'atelier de Charlène

> SARA SILVAIN, ORTHOPÉDAGOGUE ET ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

Enseignante dans le secondaire, Sara Silvain s'est toujours intéressée aux différentes pédagogies, aux nouvelles pratiques ainsi qu'aux neurosciences. Passionnée par son métier, elle essaie de privilégier des méthodes adaptées aux besoins individuels, pour aider ses élèves.

Après avoir suivi des formations en gestion mentale et en orthopédagogie, Sara Silvain a décidé de développer cette activité, en créant son cabinet, pour accompagner en étroite collaboration avec les professionnels de santé et acteurs de l'éducation, différents publics : des élèves du primaire ou secondaire, des étudiants, des adultes en reprise d'études ou qui souhaitent entretenir leur mémoire...

Comme elle le définit elle-même, son rôle est d'accompagner chaque « apprenant » avec leurs propres stratégies d'apprentissage, pour avancer avec confiance et réussite.

Pour en savoir plus, son site : www.orthopedagogue-sudgresivaudan.fr et pour la contacter : 06 63 64 68 47 / sarasilvain@orthopedagogue-sudgresivaudan.fr



Soutien à l'Ukraine...

A ce jour, malheureusement, l'Ukraine est toujours en guerre, avec son triste lot de souffrances.

En avril 2022, la commune de Chatte avait organisé une importante première collecte de fournitures diverses à destination des victimes de ce conflit.

En février 2023, sous l'impulsion des élus, une équipe s'est constituée pour mettre en place une nouvelle collecte. Dans un premier temps, l'association Kalyna-Ukraine-Grenoble a été contactée. D'emblée, elle a précisé que désormais les dons étaient davantage ciblés sur les produits d'hygiène adultes et enfants.

Dans un deuxième temps, un partenariat a été établi avec différentes pharmacies locales et l'EHPAD de Saint-Marcellin. Les donateurs ont été nombreux et généreux au point d'atteindre un volume global de 8 m³. La livraison a eu lieu le 23 février à Sassenage puis dans le cadre d'un regroupement, a été prise en charge par l'associa-



tion lyonnaise « des convois vers l'espoir », partenaire de Kalyna.

Le transport vers l'Ukraine a eu lieu le 10 mars dernier. Nous tenons vivement à remercier l'ensemble des donateurs pour cette collecte bénéfique.



... et aux sinistrés de Turquie et de Syrie

Par ailleurs, en séance du Conseil Municipal du 6 mars 2023, une délibération approuvée à l'unanimité, a porté sur l'octroi d'une aide à caractère humanitaire en faveur des sinistrés suite au tremblement de terre. Un versement exceptionnel de 2 500 € a été effectué au profit du FACECO (Fonds d'action extérieur des collectivités territoriales). Ce fonds de secours, géré par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères de l'Etat, permet aux collectivités territoriales d'apporter une aide d'urgence aux victimes de ce séisme.



Au sein de la commune, le CCAS remplit différentes missions d'action sociale pour venir en aide aux personnes, qu'il s'agisse de difficultés financières ou d'isolement. Son rôle est également de pouvoir soutenir les personnes âgées et handicapées, selon leurs besoins.

ZOOM SUR L'UN DES SERVICES PROPOSÉS : LA TÉLÉALARME

Il s'agit d'un petit appareil de protection qui permet aux personnes âgées ou malades de vivre chez elles en toute sécurité. En cas de problème, il suffit d'appuyer sur un bouton (montre, bracelet, médaillon) que l'on doit porter sur soi en permanence, pour alerter un proche ou un service d'assistance, 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

Coût : 68,60€/trimestre - Pour plus d'informations, contacter la mairie au 04 76 38 45 30.

Qui se souvient... ?

En ces jours où le carburant occupe beaucoup nos conversations : le prix, l'approvisionnement, le diesel, le sans plomb, le 95, le 98, l'électrique, l'hybride, etc. qui se souvient encore comment, dans un village comme le nôtre, on achetait, son « essence » ? Il faut dire « essence » car jusqu'en 1950 environ, les carburants se limitaient à une seule qualité, il n'y avait ni super, ni gas-oil.

Au début du 20^{ème} siècle, 1910 -1930, notre village comptait de nombreux commerces et petites entreprises et quelques-uns possédaient déjà un véhicule qu'il fallait approvisionner en carburant.

Il y avait alors deux pompes à essence (visibles sur d'anciennes cartes postales) : l'une située au carrefour central, chez « Gonin », un magasin en tous genres (actuellement « Italia Mia ») et une seconde, presque en face, devant l'hôtel « Darlay », aujourd'hui auberge Sainte Philomène.

Ces deux pompes ont dû subsister longtemps, car il faut attendre les années 1950 pour retrouver d'autres points de vente de carburant. En effet, la seconde guerre mondiale terminée, les véhicules à « gazogène » quelque peu abandonnés, une nouvelle pompe à essence est implantée à la forge de la famille « Guillot ». Pompe à bras bien sûr, dont il fallait actionner la manivelle pour remplir deux ampoules en verre de cinq litres qui s'écoulaient ensuite dans le réservoir du client.

Dans les années 1960, il existait une autre pompe, du même type au « Garage du Centre » tenu alors par monsieur Rousset, sur la route de Saint-Bonnet, actuellement garage AD (anciennement Citroën).

Le développement rapide de l'automobile dans le milieu du siècle va alors totalement modifier le commerce des carburants : c'est l'apparition des « stations-services » qui serviront désormais de l'essence dite « ordinaire », mais aussi du « super » et du gas-oil.

Chatte voit alors apparaître sa première station, à la sortie du village, tenue par une autre famille Guillot distribuant la marque « AZUR » qui deviendra plus tard « TOTAL ».

Madame Guillot qui habite toujours sa maison, est aujourd'hui presque centenaire.

Quelques années plus tard, une seconde station ouvre ses pompes, dès lors électriques bien sûr, au centre du village à côté « du poids public », appelé aussi « la bascule » qui a donné son nom à la place actuelle. C'est la famille Barthélémy, qui tient ce commerce parallèlement à son entreprise de transports. C'est aussi une station « Total ».

Madame Barthélémy habite toujours au village et, à 90 ans passés, se montre toujours très active.

Ces deux stations fermeront leurs portes presque simultanément dans les années 1985-1990, incapables de rivaliser avec les distributeurs de carburants des « grandes surfaces ».



La Chouette Comédie

Après le succès de l'an dernier, la Chouette Comédie est remontée sur la scène de la salle Collenot, début mars, pour présenter son spectacle « Pas si Chouettes ». L'irrésistible duo a séduit l'ensemble des spectateurs présents, très nombreux pour cette soirée placée sous le signe de l'humour.



Concert « Chamanes »

Des élèves des trois écoles de musique du territoire ont participé à ce concert le 24 mars, à la suite d'ateliers rythmés par Adrien Chennebault, batteur solo gourmand et polymorphe.

Ce projet a été réalisé en collaboration le collectif « L'oreille en friche » en résidence de territoire, dans le cadre de la Convention territoriale d'éducation aux arts et à la culture (CTEAC) portée par Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.



Salon Gourmand des Saveurs

Jamais à court d'idées, l'association Tintamart organisait le 1er salon Gourmand des Saveurs en mars. Durant tout un week-end, la gastronomie était à l'honneur avec différents exposants professionnels venus de la France entière.



10^e anniversaire de l'association franco-polonaise

L'association franco-polonaise de Chatte a célébré dignement l'anniversaire de ses 10 ans, en invitant la troupe folklorique «KRAKOWIAK» pour animer une journée haute en couleurs le dimanche 26 mars dernier.

Sa chorégraphe et présidente, Danuta Zaplata, a permis aux amateurs de danse de profiter dès le matin d'un atelier d'initiation. C'est une foule nombreuse qui est venue l'après-midi, pour admirer les danses et les chants qui se succédaient à un rythme soutenu, avant de déguster des pâtisseries typiques. L'actuelle présidente, Micheline Revet remercie infiniment tous les Chattois et amis des environs, de s'être déplacés en nombre, pour participer à cette fête. Elle avait à ses côtés la fondatrice de l'association et première présidente, Katarzyna Kata-Christophe qui, bien qu'éloignée désormais, reste une chattoise de cœur.



Spectacle « Hors Classe »

Le samedi 1^{er} avril, à l'initiative de l'Union Sportive Chattoise, Bénédicte Bousquet, une maitresse pas comme les autres, a réuni plus de 240 personnes à l'Espace Vincendon Dumoulin. Un évènement original et une vraie réussite pour les organisateurs !

Une soirée de rires et de bonne humeur, en toute simplicité qui a permis à chacun des spectateurs de travailler sa ceinture abdominale et ses zygomatiques !!!!

Une expérience à renouveler...



Une grande chasse aux œufs !

A l'occasion de Pâques, l'AFR avait organisé une grande chasse aux œufs sur le terrain du gymnase. Cette année encore, la joie et le sourire des petits gourmands étaient au rendez-vous !





Jusqu'au 30 mai 2023
EXPOSITION DE LA SECTION
AQUARELLE DU FOYER POUR TOUS
 à la Médiathèque (horaires habituels
 d'ouverture). Entrée libre

Du jeudi 18 mai au
dimanche 21 mai 2023
FÊTE DU 20^e ANNIVERSAIRE
DU JUMELAGE CHATTE-BRETTHEIM

Vendredi 26 mai 2023
CAFÉ DISCUSSION « MÉDIATION
PAR LE JEU »
 de 17h30 à 18h30 - Médiathèque
 Animé par l'association « La boîte à graines »
 Gratuit - sur inscription

Mardi 30 mai 2023
CLUB LECTURE
 de 16h00 à 18h00 - Médiathèque

Du jeudi 1^{er} juin
au samedi 1^{er} juillet 2023
EXPOSITION « PEINTURE, MUSIQUE
ET LITTÉRATURE »
 à la Médiathèque (horaires habituels
 d'ouverture) - Entrée libre

Samedi 03 juin 2023
CONCERT DE L'ÉCOLE
MUNICIPALE DE MUSIQUE
 10h30 - Médiathèque - Entrée libre

Samedi 03 et dimanche 04 juin
SALON DU BIEN-ÊTRE
 organisé par Tintamart
 Sam. : 9h00-20h00
 Dim. : 9h00 - 18h00
 Salle des fêtes A. Collenot et MDA
 Entrée gratuite

Lundi 5 juin et mardi 6 juin 2023
« LE RÉVEIL DES PAPILLES »
 18h30 - La Galicière
 Pique-niques chantés
 Entrée libre mais apportez vos pique-niques et
 vos spécialités à partager !
 Réservation indispensable au 04 76 38 83 70
 / caroline.marchand@smvic.fr
 Organisé par Saint-Marcellin Vercors Isère
 Communauté dans le cadre de la résidence de
 territoire du collectif L'oreille en friche et de la
 Convention Territoriale d'Éducation aux Arts et
 à la Culture.

Mardi 06 juin 2023
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ADMR
 19h00 - Maison des Associations



Jeudi 08 juin 2023
RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉVENTION
 face aux actes de malveillance (vols par ruse,
 escroqueries, démarchage à domicile)
 organisée par la commune et animée par des
 gendarmes spécialisés dans ces domaines
 de 9h00 à 11h00
 Salle des fêtes A. Collenot - Ouverte à tous !

Samedi 10 juin 2023
AUDITION DE FIN D'ANNÉE DE
L'ÉCOLE DE MUSIQUE
 10h30 - Salle des fêtes Collenot. Entrée libre

Samedi 17 juin 2023
SPECTACLE DU CLUB DE DANSE
 20h00 - Espace Vincendon Dumoulin
 Entrée : 7 €

Samedi 17 juin 2023
CONCERT DE
« LA PETITE LUCETTE »
 20h00 - La Galicière - Entrée gratuite
 (A partir de 19h : Buvette et assiettes cham-
 pêtres proposées par l'association Les Amis de
 la Galicière) dans le cadre des Allées
 chantent porté par AIDA



Mercredi 21 juin 2023
FÊTE DE LA MUSIQUE
 Concours de chant, concerts...
 Un très beau programme en perspective !
 Animations jeunesse à la Médiathèque (sur ins-
 cription) : atelier d'éveil musical à 10h30 pour
 les 0-5 ans, chasse au trésor musical à 14h00
 et à 15h00 pour les 7-10 ans.

Samedi 24 juin 2023
APÉRO-CONCERT
 avec le petit orchestre et l'atelier jazz de l'école
 de musique, THÉO DIDIER et le groupe
 Docteur Soil
 organisé par le Sou des écoles
 18h00 - Salle des fêtes A. Collenot - Entrée libre

Dimanche 25 juin 2023
FÊTE D'ÉTÉ
 organisée par l'AEP
 Journée conviviale : messe à 10h30, repas à
 12h00, animations...
 Contact : 06 86 16 73 80

Mardi 27 juin 2023
CLUB LECTURE
 de 16h00 à 18h00 - Médiathèque

Dimanche 02 juillet 2023
BAL DES PRINCESSES
 de 14h30 à 18h30 - Espace Vincendon Dumoulin
 Tu as entre 6 et 8 ans et tu rêves de montrer tes
 talents ? Monte sur scène dans tes plus belles
 tenues et participe à une journée de rêve !
 organisé par l'AFR - Inscription gratuite
 Contact : 06 15 13 63 07 / alshchatte@gmail.com

Mercredi 19 juillet 2023
« LES MERCREDIS ANIMÉS DE L'ÉTÉ »
Journée Rétro-gaming
 Découverte des jeux et des consoles
 + Battle l'après-midi !
 Médiathèque - Entrée libre



Du vendredi 21 juillet au
dimanche 23 juillet 2023
VOGUE DE CHATTE !
 Nombreuses animations, fête foraine,
 feu d'artifice le dimanche soir

Mercredi 26 juillet 2023
« LES MERCREDIS ANIMÉS DE
L'ÉTÉ »
 10h30 : spectacle de conte (pour les 0-6 ans)
 14h00 : chasse au trésor (pour les 7-10 ans)
 Médiathèque - sur inscription

Vendredi 04 août 2023
DON DU SANG
 de 16h00 à 19h30 - Salle des fêtes A. Collenot

Samedi 19 août 2023
REPAS D'ÉTÉ DE LA FNACA
 12h00 - Espace Vincendon Dumoulin

Vendredi 25 août 2023
SÉANCE DE CINÉMA
EN PLEIN AIR
 « Les Petites Victoires » à 21h00
 au Gymnase (terrain extérieur)
 En partenariat avec les Méliès - Entrée libre



Vendredi 1^{er} septembre 2023
FORUM DES ASSOCIATIONS
 de 17h30 à 21h30
 Salle des fêtes A. Collenot

Samedi 16 et
dimanche 17 septembre
JOURNÉES EUROPÉENNES
DU PATRIMOINE À LA GALICIÈRE
 Visites déambulatoires de 14h00 à 18h00

Dimanche 17 septembre 2023
JOURNÉE DU PATRIMOINE
 organisée par Amedeu's
 Chemin des parapluies de 10h00 à 18h00
 10h00 et 15h00 : RDV à la Maison des
 Associations
 10h30 et 15h30 : Visite déambulatoire et
 conférence sur le patrimoine industriel
 11h30 : Beathbox
 12h00 : Vernissage-présence des artistes
 16h00 : Chorégraphie et musique
 16h30 : Goûter
 18 heures fin de la visite

Mercredi 20 septembre 2023
CONCOURS DE
COINCHE/PÉTANQUE
 organisé par le club de l'âge d'or
 14h00 - Salle des fêtes A. Collenot

Dimanche 08 octobre 2023
BOURSE AUX JOUETS ET
PUÉRICULTURE
 Organisée par l'association « Tout Chatt'Ou »
 Installation à 7h00
 Ouverture au public à 8h00
 Prix : 3 € le mètre
 Restauration sur place
 Espace Vincendon Dumoulin
 Contact : 06.17.44.81.50

Jeudi 12 octobre 2023
REPAS GRENOUILLES
 organisé par le club de l'âge d'or
 12h00 - Salle des fêtes A. Collenot